

# Dégradation de la situation financière suite au premier confinement pour 28 % des Guadeloupéens

Insee Analyses Guadeloupe • n° 51 • Octobre 2021



Suite au confinement décrété au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 pour lutter contre la propagation du coronavirus, 28 % des Guadeloupéens déclarent que leur situation financière s'est dégradée. Malgré les mesures déployées pour soutenir l'emploi et les revenus des ménages, la situation s'est détériorée particulièrement pour les plus modestes. Les personnes en activité ne sont pas épargnées, particulièrement les travailleurs temporaires dont les opportunités d'embauches ont chuté. Entre études à distance et difficulté d'insertion sur le marché du travail, les jeunes traversent une année particulièrement difficile. Le nombre de bénéficiaires des prestations d'insertion, déjà élevé en Guadeloupe, augmente.

À la fin du premier confinement, au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, 28 % de la population guadeloupéenne âgée de 15 ans et plus, perçoit une dégradation de sa situation financière ► **sources**. Cette perception est plus marquée qu'en Martinique (25 %) ou qu'au niveau national (23 %), traduisant une fragilité plus importante de la population face au choc économique ► **figure 1**.

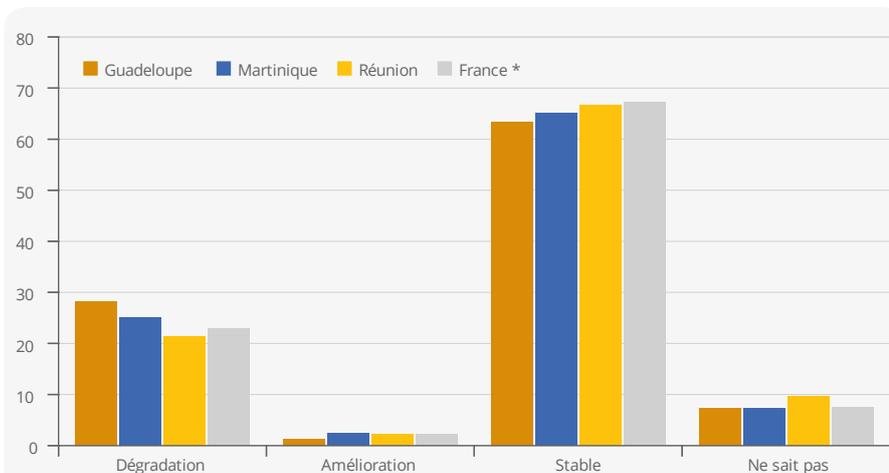
La baisse brutale de l'activité économique de tout le pays est à l'origine de cette dégradation. En effet, les mesures prises pour contenir la propagation du virus ont eu des conséquences économiques lourdes et immédiates. Au cours du premier confinement, l'activité économique de la France enregistre une baisse historique de - 33 %. Inédite également, mais amortie par le poids du

secteur public (qui représente 33 % de l'emploi salarié en Guadeloupe contre 21 % en France), la baisse de l'activité en Guadeloupe est plus modérée (- 20 %). Entre restrictions de circulation et fermeture des commerces non essentiels, elle est en grande partie portée par le recul de la consommation des ménages.

## Un terrain plus propice à une hausse de la précarité

Comme en France, l'évolution de la situation financière lors du confinement est liée au niveau de vie ► **définitions**. Plus il est faible, plus le sentiment de dégradation est partagé : une personne sur trois en Guadeloupe pour les plus modestes, contre une personne sur six pour les plus aisées ► **figure 2**. Sans surprise, elle s'accorde également au niveau de vie subjectif, c'est-à-dire ressenti « en temps normal ». Trois quarts des Guadeloupéens indiquant ne pas s'en sortir sans faire de dettes avant la crise, estiment que leurs difficultés se sont accrues en mai 2020. Ils ne sont que 3 % à le déplorer parmi les personnes qui s'estiment aisées en temps normal. L'impact de la crise pour les ménages est ainsi lié à la condition initiale de chacun. Or, en Guadeloupe, le taux de pauvreté atteignait 34 % en 2017 et le taux de privations matérielles et sociales 41 % en 2018. Des taux près de trois fois plus élevés qu'en France métropolitaine.

### ► 1. Perception de l'évolution de la situation financière lors du confinement du 2<sup>e</sup> trimestre 2020



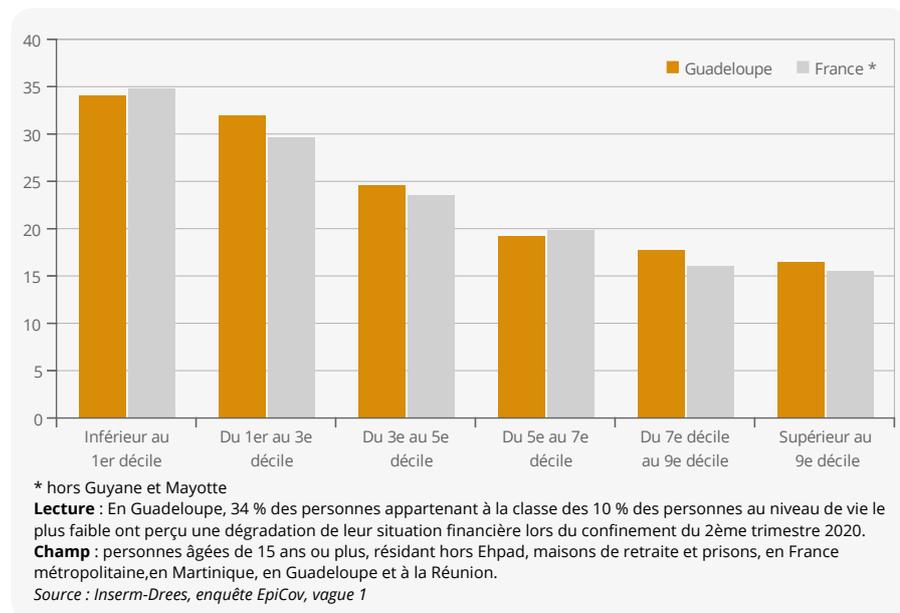
\* hors Guyane et Mayotte

**Lecture :** En Guadeloupe, 28 % des personnes ont perçu une dégradation de leur situation financière lors du confinement du 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

**Champ :** personnes âgées de 15 ans ou plus, résidant hors Ehpad, maisons de retraite et prisons, en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion.

**Source :** Inserm-Drees, enquête EpiCov, vague 1

## ► 2. Perception d'une situation financière dégradée selon le niveau de vie



Si l'épargne des ménages a globalement augmenté sur la période, elle concerne vraisemblablement davantage les plus aisés, alors que les plus modestes continuent de s'endetter ► **Pour en savoir plus.** Or, même limitée, une diminution du budget pour les personnes au niveau de vie le plus faible n'a pas la même incidence sur le quotidien, en termes de restrictions, voire de privations, que pour les personnes plus aisées. Le niveau de vie ressenti dépend en effet autant des revenus perçus que du niveau des dépenses, dont certaines restent incompressibles (loyers, pensions alimentaires, dépenses de santé, frais scolaires et universitaires, remboursements de prêts, etc.).

### Les personnes en activité ne sont pas épargnées

Les personnes tirant la majorité de leurs revenus d'une activité, formelle ou informelle, sont plus exposées au risque de dégradation de leur situation financière. Celles dont les capacités financières reposent essentiellement sur les prestations sociales, allocations chômage, retraites ou revenus du patrimoine sont en théorie et à court terme préservées, les différentes aides et prestations ayant été maintenues. En Guadeloupe, un tiers des personnes en emploi avant le premier confinement estime que sa situation financière s'est dégradée au cours de celui-ci, malgré la multiplicité des dispositifs d'aides et l'adoption de nouvelles organisations de travail. Le télétravail a notamment permis à nombre d'actifs de préserver, au moins dans une certaine mesure leur activité et leurs revenus.

Les Guadeloupéens n'ayant pas pu y recourir sont deux fois plus nombreux (29 %) à déplorer une dégradation de leur situation financière que ceux ayant pu y recourir totalement (15 %). Peu répandu avant le début de la crise, le télétravail a connu un véritable essor en 2020, mais reste une alternative limitée à certaines activités et certains métiers. Notamment il s'est nettement plus généralisé auprès des cadres, professions intellectuelles supérieures (71 %) et professions intermédiaires (45 %) qu'auprès des employés (31 %) artisans et commerçants (27 %) pour qui le recours au chômage partiel a été plus fréquent. Cette dernière disposition, offerte aux entreprises afin de préserver l'emploi, a permis aux salariés de minimiser leur perte de revenus. L'indemnisation s'élève en effet à 84 % du salaire net habituel, excepté pour les personnes rémunérées à hauteur du Smic (qui correspond à une indemnisation plancher). Ce manque à gagner concerne plus majoritairement des métiers aux salaires plus faibles, et s'ajoute à d'éventuelles pertes d'heures supplémentaires. Les non-salariés, dont la part dans l'emploi en Guadeloupe est supérieure au niveau national (17 % contre 12 %), sont également très exposés au risque de diminution voire de perte de leurs revenus, selon leur secteur d'activité. Des aides forfaitaires à leur endroit ont également été prévues pour amortir la chute brutale de l'activité mais ne compensent pas toujours la totalité des revenus habituels. Ainsi, deux artisans et commerçants sur trois ont vu leur situation financière se dégrader en Guadeloupe, contre un cadre sur cinq.

## Les travailleurs temporaires plus exposés aux risques

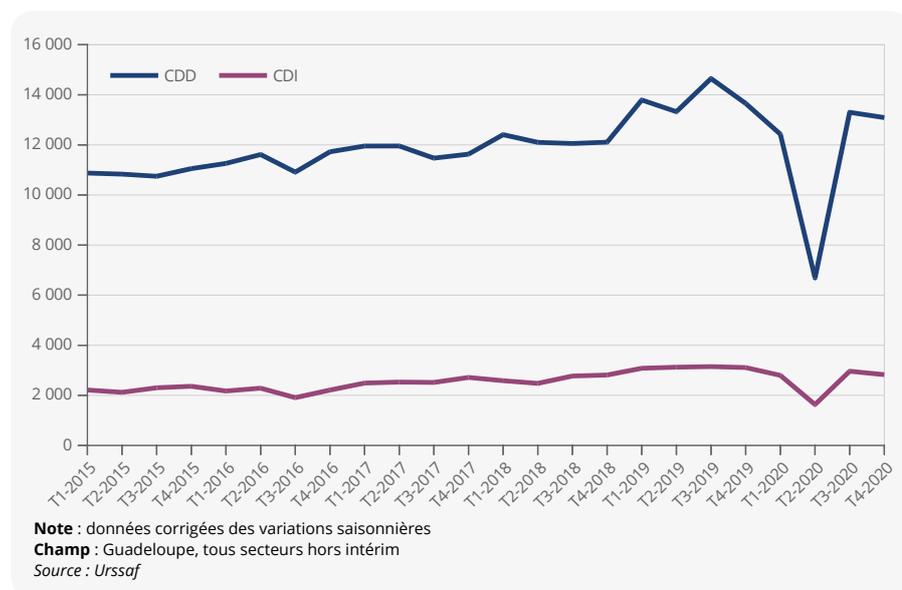
Les travailleurs temporaires (en CDD, en intérim, les intermittents) et les travailleurs non déclarés sont encore plus exposés aux risques engendrés par la crise. Certains ont vu la fin de leur contrat correspondre à la période de confinement, les empêchant de retrouver rapidement un emploi. Ainsi, les travailleurs intérimaires ont perdu beaucoup d'opportunités d'emploi avec une chute de 17 % des déclarations préalables à l'embauche sur l'année, soit une perte de 8 900 missions, particulièrement au deuxième trimestre (- 44 % par rapport au premier trimestre). Concrètement, cela représente une perte de quatre missions dans l'année, en moyenne, pour chaque travailleur intérimaire d'avant crise. Un manque à gagner susceptible d'aggraver des situations de précarité.

Plus globalement, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) renseignées par les employeurs indiquent une baisse historique du nombre de contrats signés au deuxième trimestre 2020. En Guadeloupe, ils chutent de 46 % par rapport au trimestre précédent pour les contrats à durée déterminée (CDD) hors intérim, ce qui représente une destruction temporaire de 5 700 emplois. Les contrats à durée indéterminée (CDI) suivent la même tendance avec une baisse de 42 % qui correspond à une perte de près de 1 200 emplois durables ► **figure 3.** Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration est particulièrement concerné, le nombre de déclarations de CDD s'effondre de 75 %. C'est également le secteur qui distribue les plus faibles rémunérations (inférieures de 40 % au revenu salarial moyen en Guadeloupe). Le secteur des autres services marchands suit avec une chute de 53 % ainsi que celui du commerce qui recule de 35 %. Même si la reprise s'opère vivement dès le troisième trimestre, les déclarations d'embauche des deux derniers trimestres de 2020 restent inférieures à celles de 2019. Tous secteurs confondus et hors intérim en Guadeloupe, le bilan annuel des embauches en CDD comme en CDI totalise une baisse de 18 % entre 2019 et 2020.

### Les jeunes en difficulté

Entre 2019 et 2020, les personnes de moins de 25 ans signent entre 19 % et 33 % des contrats courts (de moins d'un mois) selon les trimestres d'observation. Les embauches des jeunes se concentrent en particulier dans les secteurs d'activité qui ont

### ► 3. Évolution du nombre de déclarations préalables à l'embauche selon le type de contrat



été à l'arrêt complet ou régulièrement au cours de l'année 2020 (hôtellerie, restauration, services). Leurs difficultés se sont accrues et additionnées.

En effet, sauf à être parent, ils ne répondent pas aux critères d'âge pour prétendre au revenu de solidarité active (allocation pour les moins de 25 ans portant les ressources initiales du foyer jusqu'au niveau d'un revenu garanti) et n'ont souvent pas eu une activité suffisante pour bénéficier d'une indemnisation au titre du chômage. Ils peuvent donc basculer très vite dans la précarité.

Le dispositif « Garantie jeunes » propose une double aide à destination des moins de 25 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Il prévoit une allocation et un accompagnement dans une activité professionnelle pendant 12 mois. Mais l'entrée de nouveaux bénéficiaires dans le dispositif au cours de l'année a été largement perturbée par la fermeture des centres d'accueil. De 630 jeunes Guadeloupéens aidés en décembre 2019, ils sont passés à seulement 500 en août avant de revenir en fin d'année au même niveau qu'avant la crise.

Enfin, les étudiants ont vécu une année particulièrement compliquée. Les cours à distance, ont accentué les difficultés scolaires et le sentiment d'isolement pour une partie d'entre eux. Les perspectives d'insertion sur le marché du travail ou les problèmes financiers, liés à la perte d'un *job*, sont autant de motifs de détérioration de leurs conditions de vie. À titre d'exemple, aux Antilles-Guyane, 42 000 repas à 1 € ont été servis à 2 750 étudiants boursiers sur les quatre derniers mois de l'année.

### Les femmes ont perdu plus d'opportunités de CDI

Si la signature d'un CDI pour un salarié peut être perçue comme une amélioration de ses conditions de vie, de nombreuses trajectoires professionnelles ont été perturbées par la crise. Les Guadeloupéennes sont les premières concernées. Les déclarations d'embauche féminines en contrat à durée indéterminée ont en effet reculé davantage (- 19 %) que celles des hommes (- 15 %). Or, avant la crise, en Guadeloupe, les femmes occupaient déjà plus souvent des emplois précaires que les hommes : plus d'emplois temporaires, plus souvent à temps partiel (en 2017, 18 % des emplois salariés féminins sont à temps partiels, contre 8 % des emplois

salariés masculins), et en moyenne plus faiblement rémunérés (- 10 %). Ainsi, la crise sanitaire a accentué les inégalités entre les femmes et les hommes. Les Guadeloupéennes sont en outre plus souvent à la tête de familles monoparentales (neuf dixièmes ont à leur tête une femme). Lorsque leurs revenus d'activité sont la ressource principale du ménage, la précarité de l'emploi est un facteur de surexposition aux difficultés en général et à la pauvreté en particulier.

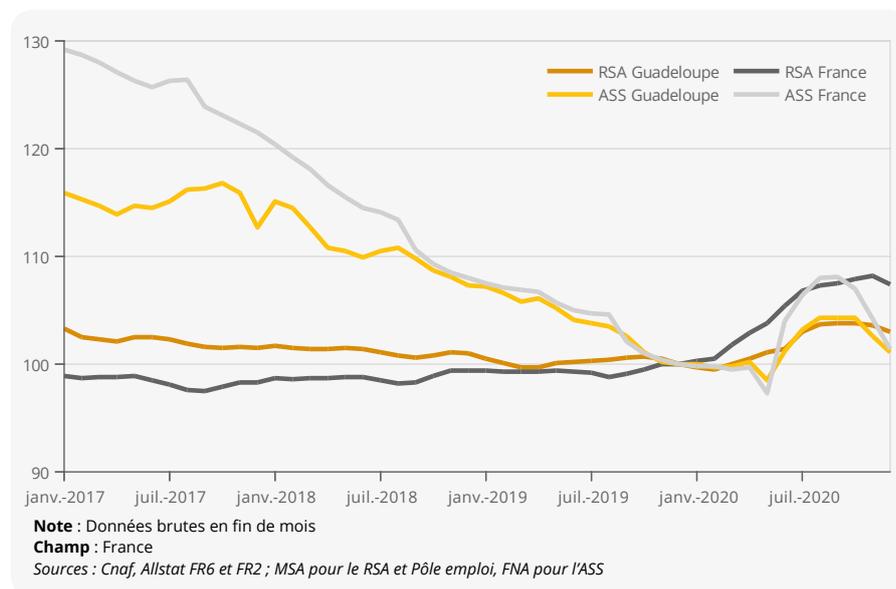
### Un retraité sur cinq perçoit une dégradation de sa situation financière

En dépit du maintien de leurs pensions, les retraités antillais, et particulièrement guadeloupéens, expriment plus souvent qu'ailleurs, un sentiment de dégradation de leur situation financière : 20 % en Guadeloupe, 12 % en Martinique et 6 % en France. L'arrêt brutal du tourisme, notamment avec la fermeture des frontières, a pu contribuer à la perte d'un complément de revenu, provenant de locations saisonnières ou d'autres activités liées à l'afflux touristique.

### Hausse des bénéficiaires du RSA

La crise sanitaire intensifie la vulnérabilité des ménages et se concrétise par l'augmentation du nombre de bénéficiaires de prestations dites d'insertion. Elles ont connu une évolution marquée, dont le sens et la temporalité varient en fonction des mécanismes d'attribution et des mesures de protection mises en place. Parmi elles, le revenu de solidarité active (RSA) est un complément de

### ► 4. Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA et de l'ASS



revenu pour toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître pour atteindre le seuil d'un revenu garanti). Le nombre de ses bénéficiaires, qui affichait une baisse tendancielle en Guadeloupe depuis plusieurs années, est reparti à la hausse en mars 2020 pour atteindre son plus haut niveau au mois d'octobre (45 300 bénéficiaires). Même si les chiffres redescendent sensiblement en fin d'année, ils restent en décembre 3% plus haut qu'un an auparavant ► **figure 4**. Cette évolution s'explique principalement par le manque d'opportunité d'emploi, mais également dans les premiers temps par des mesures de maintien des droits prises pour protéger les allocataires. L'accès aux services publics lors du confinement était en effet plus compliqué, particulièrement pour les plus précaires. Ainsi le nombre de sorties du dispositif a été moindre, alors que celui des entrées augmentait.

Le nombre d'allocataires de la prime d'activité (complément de revenus d'activité pour les salariés ou non salariés aux revenus modestes distribué par les caisses d'allocation familiales), a connu une évolution différente. Il s'établit à 28 300 en décembre 2019. Il augmente en moyenne de 0,7 % par mois jusqu'en mai avec la baisse des ressources liées au recours des entreprises au chômage partiel. Puis l'effet s'inverse avec d'une part la sortie de foyers allocataires qui ne remplissent plus les conditions d'activité requises et d'autre part le nombre d'entrées en baisse dans le dispositif, lié à un marché du travail déprimé. Il diminue alors de 0,8 % en moyenne par mois jusqu'en octobre. Enfin, en novembre et

décembre, le nombre de bénéficiaires augmente à nouveau, signe de redémarrage de l'activité pour s'établir à 28 500 en fin d'année.

S'agissant de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), aide à destination de personnes au chômage depuis une longue durée, la lente baisse tendancielle (- 0,6 % par mois en moyenne) du nombre de ses bénéficiaires observée depuis fin 2017 ne s'est pas poursuivie en 2020 ► **figure 4**. Les effectifs ont d'abord cessé de diminuer au cours du premier semestre et sont même repartis à la hausse au deuxième. Pour éviter une aggravation des situations de précarité, des mesures exceptionnelles comme l'assouplissement des conditions de versement de l'allocation chômage, ont été adoptées. En outre, la prolongation de la durée d'indemnisation des chômeurs en fin de droit a d'abord stoppé le nombre d'entrées dans le dispositif alors que la prolongation du droit à l'ASS jusqu'à fin mai 2020, freinait celui des sorties. Puis, avec le ralentissement de l'activité économique et un retour à l'emploi difficile, les entrées dans le dispositif ont progressé. Depuis novembre 2020, le nombre d'allocataires de l'ASS se rétracte à nouveau mais s'établit en fin d'année à 6 600 bénéficiaires, un niveau légèrement supérieur au niveau de 2019 et bien au-dessus de ce qu'il aurait été si la baisse s'était poursuivie.

### Des bénéficiaires déjà nombreux avant la crise

Le nombre de bénéficiaires des minimas sociaux en Guadeloupe a suivi les mêmes évolutions qu'en France, mais de

manière moins marquée. Par exemple, quand le nombre de bénéficiaire du RSA augmentait de 3,3 % en Guadeloupe au mois d'août 2020 (par rapport à août 2019), il bondissait de 8,6 % en France. Si la progression de la précarité au cours de l'année 2020 semble moins intense en Guadeloupe, la situation d'avant crise y était toutefois déjà plus préoccupante. En effet, en décembre 2019, 63 % de la population guadeloupéenne était couverte par au moins une prestation sociale contre 49 % pour la France. Cela suggère que les prestations sociales dans leur ensemble sont un soutien essentiel sur le territoire. Et en particulier, les aides dites d'insertion et de solidarité font figure de pilier. Parmi les foyers allocataires guadeloupéens, 36 % perçoivent le RSA en décembre 2019, contre 8 % des allocataires au niveau national. Ainsi, avant le début de la crise, une personne sur cinq réside dans un foyer bénéficiaire du RSA en Guadeloupe contre une personne sur vingt en France métropolitaine. En outre, le profil des allocataires de minimas sociaux traduit également plus de fragilités en Guadeloupe : plus de foyers monoparentaux (39 % des foyers allocataires du RSA en Guadeloupe, contre 31 % en France métropolitaine) et une part plus importante d'allocataires vivant de minimas sociaux jusqu'à un âge avancé dans la région que sur le territoire national. ●

Bénédicte Chanteur, Marcelle Jeanne-Rose, Xavier Reif, Insee



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

#### ► Définitions

**Niveau de vie** : Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

**Décile** : pour le niveau de vie, il désigne une valeur seuil qui, une fois ordonnée la population par niveau de vie croissant, la partitionne en dix sous-parties de taille égale.

#### ► Sources

L'enquête Épidémiologie et conditions de vie (EpiCov) a été mise en place par la Drees, l'Inserm, Santé Publique France et l'Insee dans le contexte de la pandémie de Covid-19 pour estimer la dynamique de l'épidémie à un niveau national et départemental et étudier l'effet du confinement et de l'épidémie sur les conditions de vie.

#### ► Pour en savoir plus

- **Firlej A., Pawlowski E.**, « Des conséquences financières du premier confinement plus ou moins marquées selon les territoires », *Insee Première* n° 1850, avril 2021.
- **Eleore R. Jean R-M.**, « Un trimestre marqué par le confinement », Tendances conjoncturelles, IEDOM n°636, octobre 2020
- **Cornut M., Louis J. Minatchy M., Lauret D.**, « Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement », *Insee Flash Guadeloupe* n° 136, juillet 2020.
- **Lambert A., Cayouette-Rembrière J.**, « L'explosion des inégalités : classes, genre et générations face à la crise sanitaire », Ined, éd. De l'Aube, mars 2021.

